

Evaluation du plan de gestion des landes de Vauville

Proposition de stage 2017



Organisme d'accueil :

Le Syndicat Mixte « Espaces Littoraux de la Manche » (SyMEL) est gestionnaire des terrains appartenant au Conservatoire du littoral et au Département de la Manche sur la façade littorale. Son siège est basé à Saint-Lô. Le SyMEL possède 8 antennes. Le stagiaire sera basé à Beaumont-Hague, dans les locaux de l'antenne locale du SyMEL.

Sites d'étude : le site « Les landes de Vauville », situé dans le secteur de La Hague.

Il s'agit d'un vaste massif de landes basses à Ericacées entrecoupé de fonds de vallées à caractère tourbeux.

Contexte de l'étude et thème de stage :

Le site des landes de Vauville, qui couvre plus de 400 hectares, est situé entre le cap de Flamanville et les falaises d'Herqueville. Il constitue un massif de landes exceptionnel tant par la qualité de ses paysages, que sa spécificité biologique.

Le site est en grande partie propriété communale en servitude de protection Conservatoire du littoral dont la gestion et la mise en valeur du site est encadrée par une convention tripartite entre la Commune, le Conservatoire du littoral et le SyMEL.

Inclus dans le réseau Natura 2000 au titre de la directive Habitat dans le périmètre du site « Côtes et landes de la Hague » et de la directive Oiseaux dans le périmètre du site « Dunes et landes de la Hague », le site a bénéficié d'un premier plan de gestion en 2000. De nombreuses études écologiques ont été menées sur le site entre 2005 et 2008 dans le cadre du projet Interreg HEATH.

Objectifs du stage :

- Évaluer la gestion entre 2000 et 2016 à partir du bilan de la convention de gestion fait en 2008 et des différentes études menées dans le cadre du projet Heath.
- Actualiser la partie diagnostic du plan de gestion du site
- Actualiser la carte des habitats naturels dont notamment inventorier les zones tourbeuses et participer au suivi des espèces patrimoniales (flore et oiseaux)
- Proposer des objectifs de gestion et des opérations correspondantes, au regard des enjeux identifiés et de l'évaluation du précédent plan de gestion.

Niveau requis :

Master 2 en gestion des habitats naturels ou équivalent, durée 6 mois (mars/avril à août/septembre).

Connaissances naturalistes (ornithologique et floristique), des techniques de gestion écologique requises, esprit d'analyse et de synthèse, méthodique, sens du relationnel.

Véhicule personnel nécessaire.

Renseignements :

Hélène MENARD, technicienne chargée des suivis naturalistes et cynégétiques, 02-33-05-94-96.

Envoyer CV et lettre de motivation AVANT LE 24 DECEMBRE 2016

par courrier ou par messagerie électronique à :

Madame la Présidente, Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche

Maison du Département, 50008 SAINT-LO CEDEX.

Tél. : 02-33-05-98-83 (secrétariat) – Mél : symel@manche.fr – Site internet : www.symel.fr